

LA GAZETTE DU NORD

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

VOLUME 27 — No 17

SAINT-JEROME, VENDREDI, 22 MARS 1946

La radio et la vie sportive dans les centres ruraux

"Bonsoir Amos!... Bonsoir Abitibi!... de la patinoire d'Amos, nous allons vous décrire la joute de hockey qui ce soir met en présence les porte-couleurs de... etc... etc... Telles sont les paroles qui ont servi de prétexte à la radiodiffusion de vingt parties de hockey au cours de l'hiver dernier, sur les ondes de CHAD Amos.

Dans un chalet érigé en bordure de la patinoire en plein air, de la capitale de l'Abitibi, les appareils de transmission radiophonique sont installés et par la longue fenêtre de ce chalet, Armand Audet annonceur sportif de CHAD, armé de son micro, brave la bise du nord pour transmettre les péripéties d'une joute de hockey captivante à des milliers et des milliers d'auditeurs perdus dans la solitude du grand nord québécois.

Auditeurs à l'écoute

Parmi ces auditeurs, il y a d'anciennes étoiles professionnelles et semi-professionnelles de notre beau sport national d'hiver, devenus chercheurs d'or, trappeurs, ou encore engagés dans des négoce aussi abondants que variés; il y a aussi d'anciens citadins qui jadis faisaient queue aux portes des grandes arènes de nos villes, avant de devenir colons et de fonder des foyers à cinq cents milles des bords du St-Laurent. Pour ces sportifs la radiodiffusion de nos joutes de hockey, trois fois par semaine est un événement qu'ils ne veulent pas manquer. Quelques-uns d'entre eux parcourent même deux ou trois milles à pied pour se rendre au magasin général de la "colonie" écouter la partie de hockey d'Amos". Ils connaissent par coeur les noms de nos étoiles locales et échangent des paris sur les chances de leurs clubs favoris. Une fois l'irradiation terminée le moment vient de parler des grandes joutes d'autrefois à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, enfin dans les villes où ils ont passé leur enfance. Les noms de "Newy" Lalonde, Georges Vézina, Didier Pitre, Jack Laviolette sortent de l'oubli et sont mentionnés chez les plus de cinquante ans. Joliat, Morentz, Leduc, Lépine et les frères Mantha défraient la conversation de ceux de leur génération et l'on se quitte en se donnant rendez-vous à la "prochaine émission" annoncée pour le mardi, le jeudi ou le dimanche suivant.

Auditeur d'abord, on devient spectateur

Dans la ville d'Amos même et les villages qui y sont reliés par des routes où le trafic se poursuit toute la saison d'hiver, on commence d'abord par écouter les émissions de hockey de CHAD. Ensuite comme le sens de la vue est le plus curieux de tous nos sens, on ne se contente plus d'écouter, on s'habille et on se rend à la patinoire pour "voir" ce qui s'y passe. Voilà la magie de la radio qui vient alors à la rescousse du sport dans nos campagnes. Certains soirs, après une tempête de neige, sur la patinoire d'Amos on commence une joute en présence d'une poignée de spectateurs. A la fin de la troisième période, quand on veut retourner chez soi, on doit se frayer un chemin à travers une foule de mille et de douze cents personnes qui, attirée par la description radiophonique de la joute, ont quitté leurs foyers pour s'y rendre. Et tous ces spectateurs décidés de passer la soirée à domicile ont payé leur prix d'admission qui va grossir les recettes de la ligue locale. En été l'affluence aux parties de baseball est encore plus considérable, grâce à la radio. Le dimanche après-midi tout les chemins mènent à Amos d'où les joutes locales sont irradiées. On y vient de trente, quarante et même cinquante milles, parce que le dimanche précédent l'irradiation de la joute a réveillé la vieille fièvre du baseball qui sommeille au coeur de tout véritable sportif. Aussi voit-on maintenant chez nos promoteurs les déficits d'autrefois remplacés par des surplus intéressants. D'une saison à l'autre, ces surplus font bouler de neige jusqu'au moment où ils servent à défrayer les dépenses d'une ligue bien organisée qu'il offrira à nos populations du nord, des joutes de hockey et de baseball d'un intérêt encore plus captivant.

La radio à la rescousse du sport

Dans le nord ouest québécois, la radio est venue à la rescousse du sport à qui elle a amené des recettes qui ont assuré son existence et son expansion. Toutefois cette chronique demeurerait incomplète si nous omettions de mentionner le rôle important joué par les généreux commanditaires de ces émissions radiophoniques. Au nombre de huit ordinairement, quelques-uns de nos hommes d'affaires commanditent ces émissions en signant un contrat qui couvre toute la saison ou de baseball ou de hockey. Ce sont ordinairement les mêmes, qui d'ailleurs ne s'abstiennent pas pour cette raison de souscrire quand même aux fonds respectifs des clubs qu'ils supportent. Ici nous n'avons pas l'Impérial Oil pour offrir son armature financière à nos émissions. Ce sont nos marchands et nos hommes d'affaires d'Amos qui défraient toutes les dépenses de ces émissions sportives. Leurs noms sont mentionnés au commencement et à la fin de chaque joute irradiée et entre chaque manche de baseball et chaque période de hockey, le réalisateur de l'émission transmet leurs messages commerciaux aux auditeurs à l'écoute. Nous tenons à rendre incontestablement profitable et honore, leur procure une publicité incontestablement profitable et

Le cercle de l'U.C.C. d'Amos tient sa réunion mensuelle

Dans l'après-midi de lundi dernier, sous la présidence de M. Josaphat Croteau, les membres du Cercle d'Amos de l'U.C.C. ont tenu à la salle Paroissiale leur assemblée régulière du mois de mars. M. Gérard Nadoy remplissait ses fonctions de secrétaire.

Au cours de son adresse de bienvenue, M. le Président Croteau a fait part aux quelque trente membres présents que les procédures tendant à l'incorporation du cercle en vertu de la loi des Syndicats Coopératifs se poursuivaient activement et que bientôt le Cercle aurait son existence égale dans les cadres de ses nouveaux statuts.

Les membres présents ont écouté avec un intérêt visible une causerie de M. France Brien B.S.A. agronome d'Amos qui a fait un magistral exposé de la situation de notre région au point de vue de la production du lait pendant la saison d'hiver. D'après M. Brien, il faut augmenter cette production si nous voulons d'année en année répondre à la demande toujours croissante des consommateurs. Le conférencier a mis son auditoire au courant sur l'enquête qu'il poursuit en ce moment en vue d'établir les possibilités d'une production plus abondante.

M. Croteau qui avait présenté M. Brien à l'assemblée l'a aussi remercié des aperçus encourageants que ce technicien des choses agricoles avait si bien présentés à ses auditeurs.

La séance s'est terminée après la production sur un écran sonore de films portant sur la préparation des couches chaudes aussi bien que la représentation des plus beaux paysages des bords de la rivière Gatineau. A ce propos, il convient de signaler que le cercle de l'U.C.C. d'Amos, possède maintenant son propre appareil de productions lumineuses et sonores qui sera si utile à l'avenir pour "illustrer" une foule de sujets inhérents à l'agriculture et à ses progrès constants dans le domaine de la science. Cet appareil était confié aux mains expertes de M. Gérard Nadoy, secrétaire du Cercle qui lui a fait produire un rendement d'une technique parfaite.

fournit à notre population les quelques heures de détente saine et honnête qu'ils trouvent à l'audition de nos émissions sportives.

En outre d'être une aide précieuse à la vie sportive de nos centres ruraux, la radio procuré en hiver comme en été à des milliers d'auditeurs aux écoutes, l'occasion de réaliser que les inventions modernes suppriment les distances et savent parfois créer l'atmosphère des villes même dans les coins les plus reculés de la civilisation contemporaine.

La situation économique du Canada

OTTAWA. — Le premier ministre, le t. hon. Mackenzie King, n'a consacré qu'une vingtaine de minutes à répondre aux laborieuses critiques qu'avait formulées, deux longues heures durant, M. John Bracken, leader du parti conservateur progressiste, qui, en sa qualité de chef de l'opposition officielle se chargea d'ouvrir le débat, toujours long, sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Et, au cours de cette brève période, sans aucun effort, il a démolli, de façon à peu près complète, la pénible argumentation qui voulait être une violente condamnation de toute la politique du gouvernement et qui n'a réussi à enthousiasmer personne, pas même les conservateurs, ceux-ci se contentant d'applaudir et là, sans trop d'énergie, certains passages un peu plus vigoureux que le reste du discours de leur chef.

Reprenant, l'un après l'autre, les points qu'avait soulevés M. Bracken, M. King a pu défer ses adversaires, qui n'ont même pas tenté de souffler mot, de lui nommer un pays au monde, rien qu'un, dont la situation, dans n'importe quel domaine, pourrait même se comparer à ce que l'on trouve aujourd'hui au Canada. "Les représentants de toutes les contrées de la terre, a dit le premier ministre, et je ne fais aucune exception, ne cessent pas de nous dire, à propos de tout et rien, qu'ils désireraient bien que chez eux ce soit comme chez nous. Je ne crains pas de l'affirmer, après tout ce que j'ai entendu depuis deux ans, il n'est pas une nation qui jouisse actuellement d'une aussi bonne réputation et d'un aussi grand prestige que la nôtre".

Et M. King a poursuivi: "Mon honorable ami a parlé chômage; qu'il désigne donc un seul pays qui, toutes proportions gardées, emploie autant d'homme que l'industrie canadienne en emploie. Où est-il le pays qui ait au moins de différents industriels, moins de grèves que nous en avons eues? Il a critiqué notre politique de rapatriement. Pourtant, ce que nous avons accompli dans ce domaine, nous a mérité à part la joie de l'immense majorité de nos combattants qui sont de retour dans leurs foyers, des éloges de toutes les grandes capitales du monde. Il a eu des mots durs et injustes pour notre crise du logement. Quel pays, je le demande encore à mon honorable ami, dispose de plus de maisons que nos Canadiens en ont. compte tenu de leur nombre? L'honorable leader de l'opposition n'est pas satisfait de la production agricole du Canada.

Il répète qu'il n'y a pas de chômage, que nous n'en exportons pas assez aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants, qui ont faim dans le monde. Mais qu'il le nomme donc le pays, le seul pays, qui ait produit plus de vivres que le Canada, qui en ait exporté davantage, qui ait, plus que nous, contribué à alléger les souffrances et les privations des peuples ruinés par la guerre? Il en a eu aussi contre ce qui reste des contrôles que nous avons jugé bon d'établir durant les hostilités. Je reconnaitrais que nous avons énergiquement combattu l'inflation, que nous l'avons combattue avec plus de succès que n'importe lequel de nos alliés ou de nos ennemis, mais je n'admettrai jamais, ce que prétend mon honorable ami, que notre gouvernement du temps de guerre, que notre gouvernement de la période de la conversion et de la reconstruction ont failli à leur tâche, qui était de nous donner la victoire d'abord, de nous donner ensuite la paix tous les avantages qu'elle comporte. Où serait le Canada aujourd'hui si nous n'avions pas suivi la politique que nous avons suivie? L'honorable chef de l'opposition officielle se l'est-il déjà demandé? La chose est possible mais qu'il me permette, après l'avoir entendu, d'en douter".

Et ce n'est pas un hasard

Et tout cela, a dit encore M. King, n'est pas le fait d'un hasard, d'une chance. Le sort que connaît le Canada et qu'on lui envie à juste titre, notre pays le doit au fait que, longtemps à l'avance, une administration libérale, celle de mes collègues, de mes partisans et la mienne, le préparait avec le plus grand soin. Nous avons su prévoir puis nous avons su agir quand le temps est venu de le faire.

Nouvelles constructions et nouveaux commerces à Amos

Si l'on en juge par l'activité qui règne dans notre centre commercial l'heure a sonné pour plusieurs de nos concitoyens de mettre à exécution les nombreux projets qu'ils ont formés dans le silence et le recueillement pendant la durée de la guerre et es premiers mois de l'après-guerre.

En effet de nouveaux magasins et de nouveaux établissements commerciaux vont surgir en notre ville et augmenter le chiffre d'affaires de notre mon-commercial.

Dumont & Frères

Au deuxième étage de la Pharmacie Dumont, dans l'immeuble de M. le shérif J. Ulric Dumont, MM. Jacques et Florent Dumont sont à aménager un magasin de meubles, cadeaux, radios et autres articles du même genre qui ouvrira ses portes dans le cours du mois d'avril.

Joseph Duguay

(suite à la page 2)

QUEBEC & MONTREAL — L.P.O. —
Train No 35
De l'imprimerie ST-JEROME
Le Seminaire de Quebec

L'URBANISME ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANCE

Causerie du R. P. Bonaventure Pélouin, o.f.m., le 20 février 1946

(suite de la semaine dernière)

C'est enfin l'art de polir ; parce que l'éducation n'est pas seulement pour l'homme, un besoin, une condition d'existence ; elle est encore un aimable ornement ; elle doit donc adoucir, orner, embellir la nature. En fait, quand elle est bien comprise, elle polit l'esprit, le caractère, les moeurs, la vertu même.

En somme, par le travail de l'éducation, il s'agit donc :

1) — De former l'homme, l'homme avec ses facultés générales et ses qualités individuelles, tel que la société et la religion le demandent, l'homme de raison, de jugement et de goût, l'homme de coeur, l'homme d'imagination réglée, l'homme de volonté ferme et droit, l'homme tel que Dieu l'a fait et que Jésus-Christ la régénéré, l'homme de foi et de conscience, l'homme aussi de son siècle et de son pays, au vrai sens de ces deux mots.

"Ce n'est que par ses fils qu'un peuple peut renaître !

"Tu ne refondras pas ton coeur ni tes cerveaux,

"Mais ces petits enfants, si l'on veut, peuvent être

"Des hommes plus heureux, des canadiens nouveaux."

(La Chanson de l'enfant)

2) — De former l'élite et l'héritier du ciel. Jobert, dans un recueil de pensées délicates et lumineuses, a écrit : "En élevant l'enfant, songez à sa vieillesse". Ce n'est pas assez dire : "En élevant l'enfant, songez à son éternité".

(Bethléem.—Cathéchisme de l'Education)

Est-il bien nécessaire, après cela, de rappeler que l'éducation l'emporte infiniment sur l'instruction ? ...

Cette dernière, en effet, peut bien nous rendre la vie facile, voire même agréable jusqu'à un certain point ; mais elle ne saurait faire davantage. Tandis que

la première — l'éducation — nous rend agréables à Dieu, utiles aux hommes, heureux nous-mêmes par la santé, la paix de la conscience, la satisfaction du devoir accompli, en même temps qu'elle nous assure, ou presque, une bienheureuse éternité !

Mais pardonnez cette digression ...

Fondamentalement, disons-nous, les connaissances et les vertus que procurent l'instruction et l'éducation sont partout les mêmes. Mais qui ne niera que, en fait, l'ensemble de ces connaissances et perfections change, et doit quasi nécessairement changer d'aspect avec le milieu où l'on vit, et varie d'intensité avec la gravité des fonctions que l'on est appelé à remplir ...

Autres, en effet, sont et doivent être les connaissances du citadin et du professionnel ; autres peuvent être les connaissances du rural et du manoeuvre. Autres, également, doivent être le respect de la justice et la délicatesse de conscience chez le juge et chez le prêtre ; autres peuvent être, avec moins d'inconvénient du moins, ce respect et cette délicatesse chez l'industriel, chez le contracteur, par exemple. Oh ! loin de moi la pensée d'octroyer ici à ces derniers des permis d'extrême largeur de vue et de rudesse de procédés. Mais enfin, si leurs clients s'en sont pas satisfaits, ils peuvent toujours s'adresser ailleurs, sans plus d'offense et d'inconvénient ... Vous me comprenez, je suppose ? ... Cela suffit ! ...

O votre noble ville d'Amos ! comme elle diffère à mes yeux de ses consœurs : Val d'Or, Rouyn, Noranda, etc ! Mais n'est-ce pas le double chef-lieu de tout notre district abitibien ? N'est-ce pas ici, en effet, que l'on vient de toutes parts cher-

cher ses permis, et faire enregistrer ses actes qui vaudront au double for ? N'est-ce pas également ici que l'on vient quotidiennement pour la solution de ses différends en justice ? pour l'apaisement des querelles familiales, paroissiales ? de même que pour les réconciliations matrimoniales, à moins que ce ne soit pour l'autorisation momentanée des séparations de corps et de biens : tout peut arriver dans ce bas monde ...

O chers citoyens d'Amos, que j'estime et que je vénère, vous êtes donc appelés de par la Providence à enseigner, à instruire, à conduire, à édifier, à sauver, quoi ! Avez-vous toujours été, êtes-vous toujours encore, serez-vous toujours à la hauteur de cette très noble situation où le bon Dieu vous a placés ? Permettez que je vous pose cette très grave question ce soir ...

Oui, en tous domaines : morale, juridique, scientifique, artistique, et disons-le aussi, urbanistique, tous ceux qui, pour un motif ou un autre, viennent à vous, devraient s'en retirer plus instruit, plus édifiés, meilleurs. Comme saint Paul vous devez toujours vous dire : Debitores sumus graecis et barbaris : nous nous devons aux savants comme aux ignorants ! ...

* * *

Nous avons défini l'Urbanisme "l'art scientifique de l'aménagement des agglomérations urbaines, dans le but d'en rendre aux habitants le séjour salubre, agréable et utile à tous points de vue" ...

Ces derniers mots sont lourds de sens, et couvrent à peu près tout le terrain.

Un ancien a dit : "Promo vivere, postea philosophare : Ce qui importe d'abord, c'est de vivre, après cela on peut songer à autre chose" ...

En un sens — et, peut-on dire, en tous les sens — c'est vrai ; qu'il s'agisse de la vie physique, de la vie intellectuelle, de la vie morale, surtout de la vie surnaturelle que peut-on tenter, en effet, de fructueux en chacun de ces domaines, si d'abord on ne possède la vie qui lui est propre ? ...

Mais cette fois c'est l'Esprit Saint qui l'a dit : Un âne vivant vaut mieux qu'un lion mort !

Or, nous le savons tous : la première condition du maintien de la santé, c'est la salubrité du local et du milieu environnant. La salubrité, mais n'est-ce pas l'un des premiers, le tout premier but de l'urbanisme ? Oui, nous l'avons dit : "l'aménagement des agglomérations urbaines, dans le but d'en rendre aux habitants le séjour salubre, etc.

Mais de quelles façons ? par quels procédés ? ...

Par un ensemble de prescriptions, dont l'observance rigide, assurera à tous, des résidences saines, suffisamment spacieuses, bien éclairées et ensoleillées, de façon à prévenir l'entrée du médecin : là où le soleil entre, le médecin n'entre pas, dit-on.

Vos rues devraient être assez larges et les maisons qui les bordent assez distantes les unes des autres, pour que le soleil y pénètre toute l'année de trois côtés ; et deux mois l'année, par les quatre côtés.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi. Est-ce Dieu qui nous ménage si parcimonieusement l'espace sur la sphère que nous habitons ? L'eau, l'air, l'espace, la lumière, ces quatre éléments si nécessaires à la vie, mais ne les a-t-il pas au contraire répartis à profusion ? ... Sachons donc prévoir et disposer toutes choses de façon que personne n'en soit privé.

(à suivre)

Nouvelles constructions ...

(suite de la 1ère page)

William Moigher., Mercerie

M. William Moigher, commis pendant plusieurs années au magasin variété a loué l'ancien local de la Commission des Liqueurs en l'édifice Paradis, qui loge déjà la Banque Canadienne de Commerce et les bureaux de la centrale téléphonique Northern Telephone, pour y installer un magasin de mercerie pour hommes et de lingerie pour dames.

Boulangerie Guyon reconstruite

La boulangerie de M. Henry Guyon, rasée par les flammes le 18 septembre dernier est maintenant reconstruite et constitue l'établissement le plus moderne du genre dans tout le nord ouest du Québec. Au rez-de-chaussée, on y trouve un magasin réservé à la pâtisserie et au premier étage, cet édifice de 39 pieds par 80 comprendra une salle publique pour assemblées et réunions de toutes sortes. Le sous-sol comprendra une piste pour le patinage à roulettes.

Nouvelle boulangerie

Une autre boulangerie est aussi en construction du côté ouest de l'Harricana presque en face de l'usine de l'aqueduc municipal M. Aimé Gingras s'y installera sous peu, alors que M. Gérard Lacroix reprendra ses activités de boulanger au local qu'il avait loué à M. Gingras, à l'arrière du Café Radio.

Buanderie

Depuis de nombreuses années, on parle d'ériger en notre ville une buanderie répondant à la demande toujours croissante d'une clientèle désireuse de confier sa lessive à un établissement du genre. Or M. Gérard Tremblay, propriétaire d'Amos Valet Service a pris l'initiative de doter notre ville d'une buanderie douée de l'équipement le plus moderne qui soit. C'est tout près de sa demeure, dans un lot vacant situé sur la rue Principale du côté sud de la voie ferrée du Canadien National que M. Tremblay commencera sous peu la construction d'une bâtisse de 40 pieds par 80 qui abritera et sa buanderie et son atelier de pressage et de nettoyage si bien et si avantageusement connu

sous le nom d'Amos Valet Service.

Améliorations et embellissements

Ceux qui ne construisent pas améliorent leurs locaux. C'est ainsi que M. le docteur Florent Bacon a fait repeindre à neuf la boutique de son locataire M. Paul Gendron maître-barbier. Tout émaillé de blanc et relevé de lampes fluorescentes, ce salon de barbier peut maintenant subir avantageusement toute comparaison avec les établissements du même genre de nos grandes villes.

MM. Ls-Georges et Jean-Claude Cossette qui continuent le commerce de mercerie de leur père, M. P.-X. Cossette, ont mis la dernière main aux grands travaux d'embellissement de leur maison de commerce en faisant installer sur toute la façade de leur magasin, une magnifique enseigne en métal chromé qui s'y détache en haut-relief : P.X. COSSETTE & FILS.

"ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE"



M. D. C. COLEMAN, président du Pacifique Canadien

Fumez les Cigarettes **BRITISH CONSOLS** Extra Douce

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT ...

PILULES MORO

1544 ST-DENIS, MONTRÉAL

Par Avion! à Montréal

2½ heures

Envolées quotidiennes de Val d'Or... dans un luxueux avion de voyageurs... jusqu'à l'aéroport de Montréal.

Transport de marchandises et service d'express

Pour renseignements — téléphonez à Val d'Or 161

GRAY ROCKS INN Ltd.

HÔLISATEURS

Entre Canadiens de bonne volonté

Le rôle de l'état en éducation physique

PAR EUGENE L'HEUREUX

L'éducation est l'art de développer les facultés intellectuelles, morales et physiques de l'enfant. Il y a donc l'éducation intellectuelle (ou instruction), l'éducation religieuse et morale, puis l'éducation physique.

C'est d'éducation physique que je veux causer aujourd'hui en relation avec le projet provincial de service administratif pour alder la jeunesse.

Plus synthétique que l'esprit anglo-saxon, l'esprit français attribue à l'expression "éducation physique" un sens beaucoup plus étendu que l'esprit anglais aux mots "physical education". Celui-ci ne comprend que les exercices physiques ou la culture physique, alors que l'éducation physique, en français, comprend l'hygiène et la récréation en plus des dits exercices physiques. Du moins, c'est la classification adoptée par des hygiénistes qui me semblent connaître leur affaire.

Maintenant que nous nous sommes donné la peine d'améliorer la race de nos chevaux, de nos vaches, de nos volailles, de nos renards, etc., le temps doit être venu d'améliorer la race humaine, richesse nationale infiniment plus importante que toutes les autres. Au reste, la race humaine, c'est plus qu'une richesse nationale, puisque c'est nous-mêmes : vous, moi et tous nos concitoyens.

A la vérité, c'est inconcevable que l'on n'apprécie pas davantage, en cette province, la valeur individuelle, familiale et sociale de la santé.

Tous les peuples qui ont voulu améliorer la santé de leur jeunesse ont adopté une politique d'éducation physique. Il est impossible que nous ayons raison, dans notre indifférence à cet égard, contre toutes les autres nations.

* * *

Loin de moi la prétention qu'il ne se fasse aucune éducation physique chez nous. Je comprends le sentiment de ceux qui m'écrivent pour me signaler telle et telle oeuvre bien méritoire. Mais il n'en reste pas moins vrai que ce sont là des initiatives isolées, beaucoup trop rares, toujours limitées dans leurs ressources. Avec des moyens aussi insuffisants, dix siècles ne suffiraient pas à corriger ce qui doit être corrigé dans l'état physique de notre race. Avons-nous les moyens d'attendre aussi longtemps ? Je ne crois pas.

Il nous faut absolument une politique d'éducation physique. Si nous ne savons pas en concevoir une, puis la réaliser avec entrain, la jeunesse nous reprochera très amèrement, demain, et avec raison, nos tâtonnements et notre incurie.

* * *

Peu importe que le gouvernement établisse un ministère, un département ou un service ad-

ministratif. Mais il a l'obligation de concevoir une politique d'éducation physique, en collaboration avec le Conseil d'Instruction publique et, probablement aussi, avec le Gouvernement fédéral, le premier pour exercer une haute direction morale qui s'impose en ce domaine, et le second pour payer dans Québec comme dans les autres provinces une part du coût de l'éducation physique.

Mauvais éducateur sur toute la ligne — du moins au stade peu avancé où nous sommes rendus de notre éducation civique et démocratique — l'Etat aurait tort de vouloir garder pour lui seul la direction de l'éducation physique. Aussi longtemps que nous n'aurons pas amélioré nos moeurs politiques par un concours plus sincère et plus courageux de nos élites — même celles qui font la leçon aux autres — l'Etat sera indigne d'entreprendre certaines oeuvres qu'il pourrait accomplir mieux que toute autre institution, dans un pays de moeurs politiques plus conformes au véritable idéal démocratique et aux exigences de tout progrès.

Pour le moment et peut-être toujours, le Gouvernement doit surtout se constituer le Mécène officiel, clairvoyant et généreux, en éducation physique aussi bien que dans tous les autres secteurs de l'éducation.

Non pas un Mécène qui distribue des octrois, quand il ne peut se débarrasser autrement des solliciteurs — durant une campagne électorale, par exemple — mais un Mécène qui trace d'avance des plans rationnels et pratiques, qui suscite des initiatives sérieuses partout où c'est possible et qui aide financièrement les hommes et les femmes d'oeuvres dans l'édification et l'administration des centres d'éducation physique. Et, pour prévenir les ravages de l'électoratisme, il devra adopter une formule scientifique un peu semblable à celle des subsides offerts aux Provinces dans les Propositions soumises par le Gouvernement fédéral à la Conférence fédérale-provinciale.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, Avenue de Salaberry, Québec).

DE RETOUR PARMI NOUS

Enrolé dans l'aviation canadienne depuis plus de quatre ans, M. Roger Montambault, cantonné sur la côte du Pacifique est revenu à la demeure de ses parents M. et Madame J. Emile Montambault, après avoir reçu son licenciement.

Nous lui souhaitons la bienvenue la plus cordiale dans sa ville natale.

Confédération des Amicales des Anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne

Réunis en assemblée plénière, le dimanche, 10 mars 1946, les membres de l'Exécutif de la Confédération des Amicales des anciens élèves des frères de l'Instruction Chrétienne, sur proposition de Me Joseph Lafond, avocat, dûment appuyée par M. Rosario Marcotte ont ratifié les résolutions suivantes prises à l'unanimité, à l'issue de la dite assemblée.

A—ATTENDU QUE : le sort des jeunes et celui des écoles, au point de vue religieux, moral, intellectuel, et social, intéressent nos amicalistes comme chrétiens et comme père de famille,

B—ATTENDU QUE : l'organisation des écoles publiques de cette province et l'usage des argents destinés à l'Instruction intéressent nos amicalistes en qualité de citoyens et de contribuables,

C—ATTENDU QUE : la question de la jeunesse et celle du système scolaire ont reçu une nouvelle actualité à l'occasion de la présentation et de la discussion du bill 18,

D—ATTENDU QUE : les amendements annoncés semblent inviter les citoyens à présenter leur vue avant l'adoption définitive du bill.

DECLARONS :

1—Adhésion entière au manifeste des Jeunesses Catholiques, publié le 4 mars 1946.

2—Prières instantes au Gouvernement d'amender la loi de l'Instruction Publique de façon à donner suite aux projets présentés par le Comité de l'Instruction Publique, en particulier le projet de coordination de l'enseignement primaire, de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement agricole et des centres d'apprentissage, par la création au Département de l'Instruction Publique, des services demandés par le Conseil de l'Instruction Publique.

3—Que copies de ces résolutions soient transmises :

- a) à l'Honorable Premier Ministre de la Province,
- b) à l'Honorable Secrétaire provincial,
- c) à l'Honorable Adélar Godbout, chef de l'opposition,
- d) au Conseil de l'Instruction Publique,
- e) à M. André Laurendeau, chef du B.P.C.,
- f) à M. René Chaloult,
- g) aux journaux de la province.

J.-E. BEAUDOIN.

Clôture de la Neuvaine à Saint Joseph

Mardi le 19 mars une foule considérable de fidèles s'est rendue à la cathédrale à 8.00 a.m. y assister à la clôture de la Neuvaine à St Joseph dont les exercices ont été suivis avec la régularité édifiante de la part de toute notre population. Tous les enfants de nos écoles assistaient à cette messe où il y eut communion générale.

Un contrat qui conservera à nos produits le marché britannique

Un nouveau contrat que le gouvernement canadien signera dès cette semaine avec la Grande-Bretagne et dont l'on connaît probablement les diverses clauses dans quelques jours garantirait, pour une période de trois à cinq ans, l'accès du marché britannique à nos produits agricoles. Les fermiers canadiens peuvent s'attendre de plus qu'ils obtiendront de meilleurs prix que durant la guerre pour les bestiaux et les autres produits de la ferme.

C'est ce qu'a révélé ce soir, à la Chambre des Communes, l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, en défendant contre les attaques de l'opposition la politique agricole du gouvernement et en donnant certaines précisions sur le voyage de plusieurs semaines qu'il a effectué, il y a déjà quelque temps, dans plusieurs des pays dévastés de l'ouest de l'Europe.

Le ministre de l'agriculture a dévoilé, en outre, que les con-

ditions qu'il a trouvées dans ces pays ne sont pas aussi désespérantes que la propagande qu'on reçoit voudrait qu'elles soient. Il est allé en France, en Belgique, en Hollande, au Danemark et même en Allemagne. Il a visité les grandes villes de ces pays, leurs villages sur campagne. Et, partout, on lui a donné l'assurance que, depuis le 8 mai dernier, date de la fin des hostilités, personne n'y est, en fait mort de faim.

En certains endroits, M. Gardiner a pu constater que les gens n'avaient pas suffisamment à manger, qu'ils manquaient de beaucoup de ce qu'il leur aurait fallu pour se bien vêtir. Dans les régions rurales, toutefois, on est assez bien fourni de vivres. Ce n'est pas le cas de plusieurs grandes villes où l'on subit de dures privations et où il y a disette d'aliments sains et nutritifs. La cause principale de ses souffrances des populations citadines, on la trouve dans le fait que les systèmes de transport de ces régions, désorganisés par la guerre, n'ont pas encore été remis en état de bon fonctionnement. On se heurte aussi à des difficultés avec le change, bien des personnes ne disposant pas de monnaie que l'on accepterait. Ailleurs, c'est la distribution qui est mal organisée.

Aux sucres en avion

Tirillés sans doute par le rationnement du sucre, trois citoyens d'Amos ont décidé *subito presto* d'aller manger du sucre d'érable, du vrai sucre celui-là, et dans le plus bref délai possible.

Vollà comment il se fait que MM. Jean-Paul Lalonde, Louis-Georges Cossette et Hector Arcand, sont partis vendredi soir en automobile pour se rendre à Val d'Or où dès samedi ils ont pris l'avion qui les a conduits à Dorval. De là ils ont sauté dans le convoi du Canadien Pacifique et quelques minutes plus tard ils étaient à l'étable que M. T.A. Lalonde d'Amos, possède à sa ferme de l'île Perrot.

Une fois de plus on se rend compte que pour les gens de l'Abitibi, les distances sont faites pour être franchies et encore... en vitesse, s'il vous-plait !

M. le docteur Avila Sylvestre en deuil de sa soeur

M. le docteur et Madame Avila Sylvestre viennent d'être plongés dans le deuil par le décès de Madame Raoul Comtois de Montréal, née Dalvina Sylvestre, la soeur de notre concitoyen, décès survenu le 8 mars après plusieurs semaines de maladie.

Les funérailles auxquelles M. le docteur et Madame Sylvestre ont assisté ont eu lieu en l'église de St Barthélémy, comté de Berthier, suivies de l'inhumation au cimetière de l'endroit, en la terre natale de feu Madame Comtois, lundi le 11 mars à 9.00 a.m. M. le chanoine Adolphe Sylvestre son frère a fait la levée du corps. Le service funèbre a été chanté par son neveu, le R.P. Georges Henri Sylvestre, C.S.V. et Mgr Charbonneau archevêque de Montréal a présidé à l'absoute.

A. M. le docteur et à Madame Sylvestre, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les diverses armées d'occupation font de l'excellente besogne pour nourrir la population des pays occupés. Les vivres que le Canada expédie en Europe devraient être confiés à la direction de ces armées plutôt qu'à d'autres organisations.

Le ministre de l'Agriculture s'est ensuite appliqué à répondre en citant des textes que M. John Bracken avait écrits en 1916, alors qu'il était professeur d'agriculture, aux attaques que le chef de l'opposition conservatrice progressiste a dirigées contre lui, en prétendant que l'on devrait ensemer plus grand de terre dans l'ouest du pays pour obtenir une plus grande production de céréales et de fourrage. Il a démontré, avec les paroles mêmes de son adversaire, que ce serait là une chose non seulement inutile mais nuisible. Elle occasionnerait de plus durs et de plus longs travaux sans accroître la production.

M. Gardiner a conseillé à ce sujet aux fermiers de suivre les conseils du gouvernement plutôt que ceux de M. Bracken qui pense actuellement plus à faire de la politique, qu'à améliorer le sort des cultivateurs. Ces derniers se sont bien trouvés au cours des six dernières années, d'agir dans le sens que le gouvernement leur demandait. Ils ont tout intérêt à continuer.

Le ministre a dit enfin que c'était le programme du gouvernement de mettre sur le marché d'exportation 1,000,000 de boisseaux de blé chaque jour. Il en enverra entre 160,000,000 et 180,000,000 de boisseaux en Grande-Bretagne et le reste dans les pays de l'ouest de l'Europe.

Propos Féminins

LE PRESTIGE DE LA CROIX-ROUGE EN TEMPS DE PAIX

Au cours des années de guerre, la nécessité d'une organisation puissante de la Croix-Rouge était universellement reconnue. Il suffisait de feuilleter les journaux pour se rendre compte de la sublimité de la mission que remplissaient auprès des millions de sinistrés en territoire belligérant les auxiliaires de cette société éminemment humanitaire. La Croix-Rouge se trouvait toujours aux avant-postes lorsqu'il s'agissait de sauvegarder la dignité humaine et d'assurer le soulagement spirituel et corporel. Il reste cependant, beaucoup à faire, car si les canons se sont tus, la misère règne sous ses formes les plus prenantes, au sein des victimes en nombre incalculable du conflit.

Comme on l'a dit si justement, la Croix-Rouge se dépense au service de l'humanité souffrante, en ne tenant compte ni des frontières politiques, ni des divergences ethniques ou confessionnelles. Lors de la réunion annuelle de la division provinciale, les délégués furent mis au courant des projets du temps de paix de la Société.

Dans l'esprit de bien des gens, la Croix-Rouge se définit comme une équipe de secours toujours présente en cas de détresse. A la suite d'incendies, d'inondations et de sinistres analogues, c'est la Croix-Rouge qui expédie d'urgence aux victimes, des couvertures, des vivres, des vêtements, etc. Dans toutes les parties du monde, c'est le même thème de collaboration bénévole tendant vers un objectif commun de charité. Bien que les récits dramatiques relatifs au dévouement des membres de la Croix-Rouge dans de telles circonstances constituent souvent les rubriques à sensation des journaux, trop de gens ignorent la tâche obscure, mais de première importance, qu'accomplit chaque jour la Société, dans le but d'améliorer la santé, de prévenir la maladie et d'alléger la souffrance dans le monde.

La Croix-Rouge ne peut prévenir ni les inondations, ni les incendies, ni les ouragans; elle ne peut que s'efforcer de réprimer autant que possible la souffrance qu'engendrent ces maux. Toutefois, la Croix-Rouge a décidé d'entreprendre une campagne en vue d'enrayer le nombre de pertes de vie chaque année résultant de l'ignorance des principes élémentaires de natation et de sécurité aquatique. En ce sens, la Société dirigera d'ici quelques semaines, de concert avec le Royal Life Saving Society, des cours de natation pour enfants âgés de 8 à 18 ans. Le taux des noyades s'est avéré trop élevé depuis

longtemps et c'est dans le but d'enrayer le plus efficacement possible les périls de l'onde, que la Croix-Rouge a conçu cette initiative. Ce programme enseignera plutôt la natation et les précautions à prendre que le sauvetage, c'est-à-dire, qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Les cours de premiers soins et d'infirmier à domicile ont d'autre part connu un succès si manifeste que nous estimons tout commentaire superflu quant à cet organisme. Les finissantes de ces cours y ont acquis un plus véritable esprit civique et elles ont reçu là, une formation solide en rapport avec leurs futures obligations de gardiennes du foyer. Il arrive fréquemment, que les notions qu'elles ont assimilées en suivant les cours en question, leur sont d'un très précieux secours dans la vie pratique.

Les cliniques d'infirmier d'avant-poste de la Croix-Rouge constituent l'une des initiatives essentielles de la Société. Les garde-malades qui desservent ces cliniques s'occupent de traiter les personnes qui, autrement, devraient parfois attendre des semaines avant que les secours requis puissent leur parvenir. Les cours de premiers soins et autres dont nos membres font bénéficier les populations des endroits reculés du pays sont, à ce point de vue, probablement, d'une aussi grande importance que l'oeuvre bienfaisante des infirmières. A ceux qui ne sont pas en contact avec la civilisation, la Croix-Rouge enseigne ce que sans elle, ils n'apprendraient jamais touchant la santé, l'hygiène, l'alimentation, etc. Ces efforts ne sont pas vains, car la force d'une nation dépend du niveau de santé de sa population.

Il existe bien d'autres oeuvres de la Croix-Rouge qui, bien que moins spectaculaires, n'en sont pas moins louables et importantes. Ainsi, il faudrait parler des visites aux hôpitaux, de l'aide aux vétérans, de l'organisation de foyers d'accueil à proximité des hôpitaux militaires. Il y aurait également lieu de faire état de la Croix-Rouge de la Jeunesse, dont les cadres s'agrandissent chaque jour; on fait en sorte que ces jeunes gens comprennent dès le bas âge, qu'il vaut mieux donner que recevoir une leçon de charité dont ils se souviendront toute leur vie. La Croix-Rouge se portera encore cette année à la rencontre des convois de troupes, des épouses de guerre, qu'elle accueillera et aidera à s'adapter à leur pays d'adoption.

Pour continuer son oeuvre, la Croix-Rouge a besoin de chacun de vous.

Effets des poussières et des agents physiques sur l'organisme

On se saurait trop se prémunir contre les poussières industrielles. "Elles sont fort préjudicables pour la santé dans plusieurs cas. En général, dit le directeur de l'hygiène industrielle dans la province, l'inhalation de toute poussière en concentration excessive favorise le développement des maladies des voies respiratoires et de la tuberculose pulmonaire chez les prédisposés, aggravant cette dernière maladie chez ceux qui en sont déjà atteints. L'ingestion de certaines poussières provoque des troubles digestifs, d'autres peuvent causer des irritations, des éruptions ou des ulcères de la peau, des yeux ou des muqueuses des voies respiratoires supérieures selon le cas. On est porté à croire que les poussières d'arsenic et de cobalt déterminent des processus inflammatoires qui peuvent, par la suite, donner naissance au cancer du poumon. Les poussières de mercure, de plomb et de cadmium, d'oxyde d'azote, d'explosifs tel que le trinitrotoluol et bien d'autres provoquent parfois, l'empoisonnement de l'organisme. Certaines poussières organiques par les pollens, les spores ou les parasites végétaux qu'elles contiennent peuvent causer des troubles allergiques, l'actinomyose et une forme d'asthme connu sous le nom d'aspergillose. Il y a encore les poussières qui ont pour effet de provoquer la fibrose du tissu pulmonaire et dont le prototype est la poussière de silice libre. L'ouvrier peut se protéger contre ces poussières en utilisant intégralement les méthodes de travail recommandées par son employeur, en se servant des appareils de protection qu'il met à leur disposition et en coopérant étroitement avec le personnel du service médical de l'usine.

Les agents physiques ont aussi une influence sur la santé de l'ouvrier dans l'industrie. C'est ainsi qu'un éclairage imparfait des mines souterraines provoque le nystagmus chez les mineurs, qu'une chaleur sèche excessive prédispose à la cataracte, qu'une humidité excessive ou une atmosphère chargée de vapeur d'eau combinée à des changements subits de température expose au refroidissement. Une chaleur excessive peut provoquer le "coup de chaleur" avec son cortège spécial de symptômes. L'ouvrier qui travaille habituellement à la chaleur, particulièrement en présence d'une humidité excessive, s'expose à l'anémie, au rhumatisme, aux éruptions de la peau et à des détériorations physiques qui conduisent à une vieillesse précoce. Tous connaissent aussi la maladie du Caisson chez les ouvriers travaillant à l'air comprimé. Mais la science, aujourd'hui, a trouvé des moyens de protection susceptibles de réduire au minimum les cas de maladies dues à l'occupation. Ces moyens de protection sont à la disposition de l'industrie et des travailleurs qui veulent et qui devraient les utiliser. La surveillance et l'amélioration des conditions hygiéniques des différents établissements de la province en ce domaine relève de la division d'hygiène industrielle du ministère provincial de la Santé et du Bien-Être social que dirige l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette, m.d.

Il y a des millions de gens sous alimentés

Dans une conférence qu'il a faite dernièrement aux membres de l'Association de l'amélioration des récoltes à Toronto, le Dr W. C. Hopper, Economiste agricole principal du Ministère fédéral de l'Agriculture, a rappelé que l'homme primitif passait la plus grande partie de son temps à chercher sa nourriture et à se défendre contre ses ennemis. La roue, le collier du cheval, la moissonneuse et la moissonneuse-lieuse représentent de grands progrès dans la production des vivres, mais ces progrès n'ont été réalisés qu'au bout de plusieurs siècles. Au cours des quarante ou cinquante dernières années d'immenses améliorations ont été accomplies dans les procédés techniques de la production dans les pays les plus civilisés, et cependant, en dépit de ces améliorations, on estime que, même en des temps normaux, il y a plus d'un milliard d'êtres humains, c'est-à-dire les deux-tiers de la population du monde, qui n'ont pas suffisamment de nourriture pour maintenir leur santé ou leur vigueur. Les trois-quarts environ de la population du monde sont des cultivateurs et un bon nombre d'entre-eux emploient encore les instruments les plus primitifs de production et de vente.

Tous ceux qui ont fait une étude des conditions mondiales estiment que si l'on pouvait appliquer la science et la technologie moderne aux ressources du monde il serait possible de donner à tous les membres de la famille humaine, qui compte environ deux milliards d'âmes, une quantité suffisante de vivres et de vêtements pour leurs besoins ainsi que des logements. C'est là la grande tâche qui a été confiée à l'organisation des vivres et de l'agriculture des nations unies, désignée par les lettres O.V.A. Sir John Boyd Orr, investigateur et pionnier en nutrition de réputation internationale, qui a été nommé directeur général de l'O.V.A, a déclaré à la Conférence de Québec qu'il faut de toute nécessité que l'O.V.A réussisse, car l'univers passe maintenant par la période la plus critique de l'histoire de la civilisation.

Il faudra naturellement bien des années pour que l'O.V.A accomplisse ses objectifs a déclaré le Dr Hopper, mais le sommet vers lequel elle s'achemine est éclairé par une vive lumière. El-

"La santé des dents"

Réponse à de fréquentes questions

Q.— Est-il recommandable d'employer des dentifrices qui blanchissent les dents ?

R.— Les dentifrices qui blanchissent particulièrement les dents ne doivent être employés que sur avis du dentiste et seulement après en avoir sérieusement discuté avec lui. En règle générale, tout agent chimique, — et ce dentifrice spécial en contient un certainement, — qui blanchit très vite l'émail des dents humaines n'y parvient qu'en oxydant ou en décalcifiant tout le corps de la dent elle-même. Il y a lieu de s'assurer, dans le choix d'un dentifrice, qu'il aide réellement à détacher les débris de nourriture demeurés entre les dents, qu'il ait la qualité voulue de dissoudre ou d'enlever les particules ou les petites taches qui existent sur la surface de l'émail des dents, mais il n'est pas moins nécessaire d'être bien certain que ce dentifrice n'attaque pas l'émail lui-même.

LA LIGUE D'HYGIENE DENTAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC. — 1426, rue Amherst, Montréal 24, sera heureuse de répondre, sans frais, par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article, et généralement dentaires.

sisse, parce qu'elle représente la vie et non la destruction, la sécurité et non la crainte, le bonheur et non la misère, la paix et non la guerre; le courage, la sincérité, la hardiesse dans l'action et l'union des efforts des gouvernements et des peuples lui permettront d'atteindre son but.

Il s'est fait plus de progrès au cours du dernier demi-siècle que dans les vingt siècles précédents, et ces progrès sont dus principalement à la science. La science ne peut être mise en bouteilles, mais si elle n'est pas dirigée pour servir l'intérêt de l'humanité elle peut se dégrader et provoquer une destruction inconcevable. Partout dans le monde entier les investigateurs scientifiques insistent pour l'amélioration des relations entre les hommes, par la confiance et la bonne entente mutuelle entre les individus et les nations, afin que la civilisation ne soit pas détruite par les mêmes instruments que ces investigateurs ont créés.

PAINKILLER

Crampes - Entorses - Frissons.

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE - TEL. 1562 - RUE ST DENIS - MONTRÉAL 18

Elle vous fait Ressentir un Si Grand Bien-Être

Tonique à Vitamine B1

Grandement en usage pour combattre le mal de tête, l'insomnie, l'indigestion nerveuse, l'irritabilité, l'anémie, la fatigue chronique et l'épuisement du système nerveux.

60 cts Format d'économie, \$1.50

Nourriture du Dr Chase

POUR LES NERFS

LA CONSERVATION DE NOS ARBRES

(suite de la semaine dernière)

Aucune racine en santé ne devra être taillée ou enlevée, puis-qu'on doit avoir en vue de garder le plus grand nombre de racines.

Creusage du trou et plantation de l'arbre

Selon la taille de l'arbre et l'étendue de son système radicaire, on creusera le trou plus ou moins grand. Un arbre pris dans la forêt a bien souvent des racines inégalement développées, parfois même unilatérales. D'où la nécessité de creuser un trou dans lequel elles trouveront place facilement plutôt que de les forcer dans un trou circulaire. En général, le diamètre du trou doit avoir un pied de plus que la plus longue racine, et la profondeur du trou d'au moins 2½ pieds, de préférence davantage. Il faut bien ameublir la terre dans le fond du trou et y répandre du fumier pourri (jamais du fumier frais), ainsi que de la farine d'os. Pour remplir le trou, il ne faut employer que de la bonne terre de surface à laquelle on aura mêlé du fumier pourri ou du terreau de feuilles, pris dans la forêt, et de la farine d'os. On mettra de côté toute la mauvaise terre qu'on rencontrera au fur et à mesure qu'on creuse. Il vaut la peine de se donner tout ce mal parce que la santé et les chances de survie de l'arbre qu'on est à planter en dépendent.

Le trou est alors partiellement rempli, avec la terre préparée à cet effet, jusqu'au niveau où les racines doivent reposer. Pour calculer ce niveau on voit à ce que les racines supérieures soient recouvertes par 2 à 2½ pouces de terre. Les racines de l'arbre reposant maintenant dans le trou, bien étendues et sans contorsions. Le trou est graduellement rempli, en s'assurant constamment que l'arbre est bien droit. De façon à ce qu'il ne reste pas d'espace vide, on tasse bien la terre avec la main entre les racines. Ne foulez pas la terre avec les pieds, vous pouvez faire du tort à l'arbre. Soulevez plutôt l'arbre de quelques pouces, le laissant ensuite retomber, ce qui permet à la terre de s'insinuer entre les racines et les empêche de se tasser l'une sur l'autre. A la périphérie du trou, servez-vous de vos talons pour tasser la terre. Quand le trou sera rempli aux deux tiers, prenez votre boyau d'arrosage et emplissez le trou d'eau. Cette opération va tasser la terre également et fermement autour des racines beaucoup plus facilement et avec moins de dommages que le piétinement. Une fois l'eau écoulée, on finit de remplir l'excavation avec de la terre et on entasse à la périphérie une butte de terre de 2 à 3 pouces de

hauteur. On arrose l'arbre une autre fois et la plantation est terminée.

Tuteurage

A un arbre de taille moyenne, il est toujours recommandable de mettre un tuteur, c'est-à-dire une tige de bois suffisamment forte à laquelle on l'attache pour l'empêcher d'obéir au vent. Les oscillations causées par le vent ont pour effet de relâcher les racines et de les empêcher de se cramponner solidement au sol. Si on place le tuteur immédiatement après avoir planté l'arbre il est presque inévitable qu'on blessera quelques racines. C'est pourquoi il est nécessaire de décider à l'avance si l'arbre aura ou non besoin d'un support, et alors de le fixer fermement au fond du trou avant d'y disposer l'arbre. On attache l'arbre au tuteur au moyen d'une bonne broche qu'on double d'un morceau de vieux pneu ou de guenilles pour ne pas blesser l'écorce. Ne serrons pas trop la broche autour de l'arbre; faisons plutôt une boucle relâchée. Autrement, il se produira des bourrelets ou des blessures graves, d'autant qu'on oubliera peut-être d'aller desserrer la broche, lorsque l'arbre aura grossi.

Soin après la plantation

On pourra disposer autour de l'arbre fraîchement planté une litière légère de feuilles pourries, de fumier ou de paille, etc. Ceci aide à garder le sol humide et l'empêche de se fendiller au soleil. Elle protège l'arbre contre les changements subits de température. Durant les périodes de sécheresse, notamment le printemps qui suit la plantation, arrosez occasionnellement le tronc et les branches, opération qui aide grandement l'arbre dans sa période difficile.

L'arbre bien repris, il faut surveiller sa symétrie, notamment en l'empêchant de produire plusieurs têtes, ce qui peut se produire durant les cinq premières années. Après ce temps, la taille n'est plus nécessaire. Au printemps et à l'automne, un an après la plantation l'arbre devra être examiné branche par branche, et tous les chicots, vestiges de la première taille, lors de la plantation, seront coupés soigneusement et en biseau, de manière à ce qu'ils cicatrisent convenablement.

Lorsqu'on plante des arbres près d'un édifice, qu'on veuille bien à ce qu'ils en soient éloigné d'au moins 10 pieds, pour éviter que les racines n'endommagent les fondations. Il est également important de localiser au préalable les égouts et les conduites d'eau et de ne planter des arbres qu'à 40 pieds de ces derniers.

(suite à la semaine prochaine)

La scarlatine atteint quinze à vingt mille enfants chaque année

La scarlatine atteint quinze à vingt mille enfants chaque année au Canada. Ainsi, en 1942, il y a eu dans la seule province de Québec 4,274 cas de scarlatine tandis qu'en Ontario on en repérait 8,354. Maladie contagieuse, la scarlatine se caractérise par une éruption particulière.

Cette maladie offre généralement les symptômes suivants: maux de tête, maux de gorge, température, vomissements. La peau du malade est sèche et brûlante, la langue est chargée. D'ordinaire, ces signes précurseurs sont suivis, au bout d'un jour ou deux, d'une éruption qui prend l'aspect suivant: petites plaques rouges réunies les unes aux autres. Ces taches apparaissent d'abord sur le cou et la poitrine. Bientôt, l'éruption d'un rouge vif s'étend au corps presque tout entier.

Selon les hygiénistes du ministère provincial de la Santé et du Bien-Être social, les germes de la scarlatine se transmettent par les sécrétions du

nez et de la gorge des malades et des porteurs de germe. Ces personnes disséminent la maladie autour d'elles.

"Si vous croyez que votre enfant a la scarlatine, disent les hygiénistes, appelez votre médecin immédiatement. Isolez le malade dans une chambre dont l'accès sera interdit aux autres enfants. Les écoliers exposés à la contagion ne doivent pas retourner à l'école sans l'autorisation du médecin traitant ou de l'hygiéniste (officier médical). Tous les articles qui servent au malade doivent être soigneusement désinfectés par le lavage, l'aération, l'ensoleillement et par l'usage d'antiseptiques. Ne permettez pas à l'enfant de se lever et de se livrer à ses occupations coutumières tant que le médecin n'en donnera pas lui-même l'autorisation. C'est là un conseil important car la scarlatine suscite souvent des complications fâcheuses et déplorables au cœur et surtout aux reins. L'avis de votre médecin est indispensable.

Goering forcé d'admettre l'exécution de ces civils

NUREMBERG, 21 — L'avocat de la Russie le gén. Roman A. Dudenko, a forcé Hermann Goering à admettre, aujourd'hui, un ordre d'Adolf Hitler, à l'effet que 50 à 100 civils devaient être exécutés pour tout allemand tué par les partisans soviétiques. Goering rejeta toute responsabilité dans un duel verbal des plus vifs qui suivit lorsque les Britanniques le remirent aux Russes, pour qu'il soit interrogé à nouveau devant le tribunal des criminels de guerre.

Il affirma que les mesures répressives exercées sur le front est ne concernaient aucunement la Luftwaffe qu'il commandait, et une minute plus tard, il alléguait qu'en qualité de Nazi numéro 2, il n'avait rien à voir avec les détails mineurs comme les exécutions des prisonniers.

Il prétendit que l'exécution des civils russes derrière le front étaient des représailles légales à cause de l'activité des partisans. Il tenta de désapprouver le nombre des exécutions en révélant que le nombre initial était de 5 à 10 Russes pour un Allemand, mais Hitler l'avait augmenté "en y ajoutant un zéro".

Le maréchal du Reich s'objecta avec véhémence lorsque Rudenko parla du travail imposé aux ouvriers réduits à l'esclavage.



"Moi, je suis content d'avoir vu mon gérant de banque!"

Nous étions indécis, Margot et moi... On insistait pour que nous placions nos économies, y compris ma prime de démobilisation, dans une affaire qui nous paraissait excellente. Mais mon gérant de banque m'a montré qu'elle n'était pas aussi bonne que nous le croyions... Sans lui, nous aurions peut-être perdu tout notre avoir!



Si vous êtes un ancien combattant, vous avez intérêt, au moment de réintégrer la vie civile, à consulter un gérant de banque.

Il est au courant de la situation économique locale et des occasions favorables, et il lui fait toujours plaisir de donner des renseignements utiles à l'ancien combattant qui va le voir.

Il connaît les espoirs et les craintes, les joies et les soucis du chef d'une petite entreprise, de l'ouvrier et de l'employé, parce qu'il a, depuis longtemps, l'habitude de causer avec un grand nombre d'entre eux, d'étudier leurs problèmes, de leur prêter de l'argent et de leur rendre service de diverses autres manières. Il serait heureux de vous être utile, à vous aussi.

Allez donc le voir à la prochaine occasion. Il y a, dans toutes les parties du pays, d'anciens combattants qui se disent: "Moi, je suis content d'avoir vu mon gérant de banque!"



Cette annonce est commanditée par votre banque

Qualité sans Egale
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

Vie Economique

COLONISATION

Succès de la Coopérative de Luceville

La Coopérative agricole de Luceville, comté de Rimouski, a tenu récemment l'assemblée annuelle générale de ses membres sous la présidence de M. Philippe Bouchard, L'agronome de division, M. Arthur Rioux, y a fait l'exposé du bilan des opérations pour le dernier exercice.

Ce document révèle que la fromagerie a reçu 3,457,273 livres de lait et fabriqué 332,497 livres de fromage classé 100% No 1. Des 112 patrons fournisseurs de lait, 110 sont membres de la société. Les résultats obtenus avec la fabrique de fromage prouvent que les patrons et le fabricant ont fait de l'excellent travail en 1945. La coopérative a fait un chiffre d'affaires de \$157,444.90 dont 50% avec les produits laitiers. Les grains, les moulées, les engrais chimiques, les patates et la vente des animaux ont fourni l'autre moitié.

Les cultivateurs sont très satisfaits des progrès accomplis par cette société, l'une des plus actives de la région de Rimouski. Tout laisse prévoir qu'elle atteindra de nouveaux sommets en 1946.

Messieurs les abbés A. Roy, curé de Ste-Luce, et A. Lamontagne, curé de Notre-Dame-de-la-Paix, assistaient à la réunion, de même que M. Romuald Belzile, gérant de la succursale de Québec de la Coopérative Fédérée.

Cours avicoles à Almaville

Du 8 au 13 avril

La série de cours abrégés avicoles qui se donnent cet hiver à travers la province se poursuivra du 8 au 13 avril, à Almaville-en-Haut, comté de St-Maurice.

Cette semaine, les cours se donnent à l'Île-Verte pour les jeunes aviculteurs du Bas du fleuve. Les conférenciers se rendront ensuite à Notre-Dame-du-Lac.

Ces semaines d'étude sont organisées par la Division de l'Aviculture du Ministère provincial de l'Agriculture, en collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse et le Ministère fédéral du Travail.

Les cours portent sur l'élevage des volailles, les maladies aviaires et la vente des produits avicoles. Ils sont professés par des instructeurs de la division de l'Aviculture et des techniciens du Service fédéral des Marchés. L'admission est gratuite et le coût du transport et de la pension des élèves est défrayé par le Service de l'Aide à la Jeunesse. Les candidats doivent être âgés de 16 à 35 ans et demander leur admission au moins une semaine à l'avance. Ils sont priés de communiquer avec l'agronome de leur division ou l'instructeur avicole de leur district.

La partie récréative de ces cours abrégés est confiée au Service provincial de Ciné-Photographie qui organise chaque soir des séances de vues animées.

Le sol influe la qualité des patates

L'influence des engrais sur la qualité des patates est depuis longtemps le sujet de maintes discussions et conjectures. On prétendait que le chlore tend à empêcher la formation de la féculose dans le tubercule et que la potasse devrait être incorporée dans l'engrais à l'état de sulfate et non de chlorure. Les faits sont venus démentir cette théorie.

A la Station de recherches de Long Ashton en Angleterre, on s'est récemment livré à une étude des facteurs qui influent sur la qualité des patates. On cherchait particulièrement la raison

de leur noircissement lorsqu'on les fait bouillir. Diverses variétés de patates furent cultivées dans toutes sortes de sols dans huit centres différents. On découvrit que le sol et les conditions de culture exerçaient une influence plus grande sur les patates que l'application d'engrais chimiques. L'amélioration de la qualité fut attribuée à l'action de la potasse. On conclut qu'une insuffisance de potasse accentue le noircissement alors qu'une carence de phosphore nuit à la consistance et à la saveur.

Lisez et faites lire

LA GAZETTE

DU NORD

ON PEUT ACHETER DES ABEILLES DU QUÉBEC

2,000 colonies disponibles

Pour diverses raisons résultant de l'économie de guerre, il est devenu de plus en plus difficile aux apiculteurs d'importer des abeilles en paquets des Etats-Unis. Pour obvier à ce contretemps, la Division apicole du Ministère de l'Agriculture de Québec a incité un groupe de propriétaires de ruchers commerciaux à pratiquer l'élevage des reines et des abeilles afin d'être en état de fournir des colonies complètes aux apiculteurs débutants et autres ayant besoin de ruches complètes hivernées dans la province.

Dès le printemps dernier, ces producteurs de miel pouvaient disposer d'un millier de colonies qui ont donné entière satisfaction. Ce printemps, les éleveurs qui ont donné dans ce mouve-

ment disposent d'environ 2,000 colonies. La division de l'Apiculture a préparé une liste des vendeurs indiquant le nombre de ruches dont chacun peut disposer ainsi que le prix de vente. Les acheteurs éventuels peuvent se procurer cette liste sans frais en s'adressant à M. Jules R. Méthot, apiculteur en chef, au Ministère de l'Agriculture de Québec.

Vu la rareté du sucre au pays, il ne peut être octroyé de permis de sucre pour nourrir les paquets d'abeilles; on estime que les colonies d'abeilles complètes provenant de nos producteurs de miel sont généralement assez fortes et suffisamment pourvues de nourriture pour attendre la première récolte des fleurs.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



La sirop d'érable du Québec est renommé dans le monde entier

Photo par courtoisie du Service de Ciné-Photographie, Province de Québec



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que plus de 60% de la production canadienne de sirop d'érable vient de notre province? La valeur de cette récolte, en 1944, s'est chiffrée à \$7,335,000. Les produits de l'érable sont très recherchés pour la table, mais ils ont aussi une application très précieuse dans l'industrie du tabac où on les utilise pour conserver l'humidité et la fraîcheur des tabacs. Étant donné que 87% de tous les tabacs transformés et vendus au Canada proviennent de la province de Québec, on comprend facilement le rapport économique qui existe entre ces deux produits de chez nous.



Si importante que soit l'industrie de l'érable, elle ne représente qu'une faible partie du revenu du Québec rural. L'exploitation agricole en général, encouragée par le gouvernement, s'est placée au rang des grandes entreprises du Québec, avec les industries minière, hydroélectrique, du bois de construction et autres, pour compléter un programme équilibré de progrès qui se fait égale-

ment sentir dans le domaine économique et de l'éducation de la province. Ce progrès intéresse les Canadiens en général, étant donné ses importantes contributions à l'accroissement, à la prospérité et à l'unité de notre nation.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail à \$800,000,000 par année. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie Hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.



SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

Revue des Livres

Une histoire mouvementée
LE SECRET DE LA NUIT

Par Gaston Leroux

La passionnante histoire de Rouletabille chez le tsar, roman policier par Gaston Leroux, dont Les Editions Variétés présentent récemment le premier tome, **La main mystérieuse**, se poursuit dans un second tome intitulé **Le secret de la nuit**.

Après le fiasco de l'enquête instituée pour découvrir l'auteur du dernier attentat à la vie du général Trébassof, Rouletabille reprend la direction des opérations confiée momentanément à Kroupiane, le chef de la police russe.

Le célèbre reporter français est mal placé pour agir. On lui a imputé l'échec de ne pas avoir découvert l'identité de celui qui a versé le poison. Il est suspect à ses amis russes et aux rihillistes, ses ennemis. Comment cette fine mouche, qu'est Rouletabille, sortira-t-elle de cette impasse? La vie du journaliste est maintenant en jeu. Réussira-t-il, en sauvant sa propre existence, à éclaircir tout le mystère qui plane sur la famille du général Trébassof?

Des scènes palpitantes d'émotion sont ici racontées. Le lecteur instruit des nouveaux développements de l'affaire ne sera satisfait que lorsqu'il connaîtra la clef de toute cette étrange histoire parue dans la collection "Le point d'interrogation". Dans cette célèbre collection également, on retrouvera Rouletabille, le héros de Gaston Leroux, dans les titres suivants: **Le mystère de la chambre jaune**, **Le secret de Mlle Stangerson**, **Le fantôme vivant**, **La presque mystérieuse et Rouletabille chez Krupp**.

Un volume de 192 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Le point d'interrogation". Prix: \$0.50, par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman classique
PAUL ET VIRGINIE

Par Bernardin de St-Pierre

Cette histoire simple et pathétique présentée par Les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustrés", connaît un succès égal à **La princesse de Clèves** par Madame de La Fayette, **Eugénie Grandet** et **César Bروتteau** par Honoré de Balzac, déjà parus dans cette collection moderne et distinguée.

Depuis leur naissance, Paul et Virginie vivaient dans une île enchantée de l'océan Indien, comme s'ils étaient frère et sœur. Leurs mères s'étaient liées d'une solide amitié l'une pour l'autre. Pénétrées d'un christianisme profond, elles avaient toutes deux élevés leurs enfants dans les principes de la plus suave charité.

Malgré leur pauvreté, Marguerite, mère de Paul, et Mme de La Tour, mère de Virginie, coulaient des jours heureux, en regardant leurs enfants grandir et pratiquer les belles vertus qu'elles leur avaient inculquées.

Le malheur guettait pourtant les deux familles. Parvenue à l'adolescence, la pure Virginie se troublait de la présence de Paul. Gardiennes vigilantes, Mme de La Tour et Marguerite conçurent le projet d'éloigner momen-

tanément Paul jusqu'au jour où les deux enfants auraient atteint un âge convenable et pourraient s'épouser.

Pendant que les deux mères songeaient au chagrin cruel que causerait à tous une telle séparation, une tante de Mme de La Tour, vieille femme riche et capricieuse, faisait mander auprès d'elle, en France sa jeune nièce, Virginie. Avec des accents déchirants, Paul plaida pour que la jeune fille ne les quitte pas. Le sort en est jeté, l'objet de sa tendresse, s'embarquera sur un bateau en partance pour la très lointaine France.

Les deux amoureux se reverront-ils jamais? **Paul et Virginie**, douces figures d'adolescents, dont la vie n'a pas voulu achever le bonheur est un pur chef-d'œuvre qui émeut profondément.

Un ouvrage de 216 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustres". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman saisissant
LES FIANÇAILLES

Par Jacques de Lacretelle
de l'Académie Française

Dans la série si pathétique "Les Hauts Ponts" par Jacques de Lacretelle de l'Académie Française, Les Editions Variétés présentent **Les fiançailles**, roman qui fait suite à **Sabine**.

Lise, fille de Sabine et d'Alexandre Darambert, orpheline de mère, vient de perdre son père. A vingt ans, seule au monde, la jeune fille continue de mener une vie de demi-recluse. Toute sa pensée se concentre sur la propriété des "Hauts Ponts", véritable partie d'elle-même dont les souvenirs éclaireront sa modeste maison. Sans cesse, elle rêve d'y revenir s'y installer un jour. Aussi songe-t-elle à un mariage qui lui permettra de réaliser son projet. Grâce à son ancienne maîtresse de piano, elle entre dans l'intimité d'une famille. Elle va tenir compagnie à une jeune fille très malade, dans l'espoir que le frère de celle-ci s'intéressera à elle. Ce jeune homme la déçoit en partant pour Paris.

Jean de la Fontange, l'ancien admirateur de sa mère, essaie de lui faire la cour. Mais le hasard veut que Lise rencontre un brillant lieutenant de cavalerie sur lequel elle jette son dévolu. L'officier est sous la dépendance d'une marraine aussi autoritaire que dédaigneuse, qui évince avec rudesse la jeune fille.

Dans son désarroi, celle-ci devient une proie facile pour Jean de la Fontange. Leurs amours cachés seront pour Lise la source de grands malheurs. Devra-t-elle, pour éviter le scandale, quitter ce pays si cher? Ce pays où se trouvent "Les Hauts Ponts".

La recherche du bonheur, comme aussi l'angoisse de l'écraser à toute minute, sont dans chaque page de cette oeuvre poignante.

Un livre de 268 pages publié par Les Editions Variétés dans la série "Les Hauts Ponts". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman d'amour
LE CANDELABRE DU TEMPLE

Par Dely

La bonne réputation des ouvrages de Dely n'est plus à faire. Parmi ces célèbres romans, Les Editions Variétés présentent l'un des plus attachants, **Le Candelabre du Temple**.

Plein de finesse et d'élégance ce livre raconte l'idylle du jeune et fier comte Siegbert de Hornstedt et de la douce et belle comtesse Myriam Würmstein.

Myriam et sa jeune soeur Rachel, devenues orphelines, sont confiées à la tutelle du vieux comte de Hornstedt. Gravement malade, ce dernier, transmet ce devoir à son fils, Siegbert. De plus, le moribond apprend au jeune homme qu'il devra épouser Myriam. Car pour sauver son honneur compromis, il avait fait cette promesse jadis au comte Karl Würmstein, père de l'adolescente.

Les deux jeunes gens maintenant qu'ils connaissent la terrible promesse qui les lie l'un à l'autre sont malheureux car ils ne s'aiment pas. Un abîme de préjugés sépare Myriam et Siegbert. Tous deux craignent le jour où ils devront obéir aux engagements qu'on a pris pour eux.

La cérémonie du mariage a lieu, mais chacun va vivre de son côté. La Providence dans ses secrètes voies réserve des surprises au jeune couple. La fin de l'histoire, avec beaucoup d'inattendu, apportera le bonheur à ces deux êtres et une fois de plus, l'amour aura vaincu l'orgueil.

Voilà un beau roman que tous aimeront.

Un livre de 184 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman mystérieux
LA DRAME DU GLANDIER

Par Gaston Leroux

Les premières pages de **Le Mystère de la Chambre Jaune** par Gaston Leroux, dont **Le drame du Glandier** est la première partie, révèlent déjà tout l'intérêt de ce roman policier de la collection "Le point d'interrogation" présenté par Les Editions Variétés.

Un crime affreux vient d'être commis au Glandier. Ce château, situé sur la lisière de la forêt de Sainte-Geneviève, appartient au professeur Stangerson, savant qui, avec sa fille, fait des expériences très importantes sur la dissociation de l'atome. Cette nuit-là, pendant que le maître travaillait dans son laboratoire, quelqu'un a tenté d'assassiner Mlle Stangerson, qui reposait dans une chambre attenante à ce laboratoire...

Rouletabille, journaliste de "L'Épique" est alerté et se rend sur les lieux. Après mûre réflexion et plusieurs démarches toutes plus indiscrètes les unes que les autres, (c'est son métier de journaliste), il parvient à découvrir comment l'assassin a réussi à pénétrer dans la chambre de Mlle Stangerson. Le plus étrange de l'affaire cependant c'est qu'il est incapable de prouver comment la fuite du meurtrier s'est produite. Tous ont qualifié cette fuite d'impossible.

Un soir, l'assassin doit revenir. Rouletabille a préparé tout un traquenard! Le plan du génial reporter réussira-t-il? Qui salt?

Voilà un drame écrit dans la veine de Gaston Leroux. Ce fameux romancier, dont les oeuvres policières **La main mystérieuse**, **Le secret de la nuit**, **Le fantôme vivant**, **La presque mystérieuse** et **Rouletabille chez Krupp** ont été publiées aux Editions Variétés dans la collection "Le point d'interrogation", donne toujours à ses lecteurs la distraction passionnante qu'ils attendent de lui.

Un volume de 224 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Le point d'interrogation". Prix: \$0.50, par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Vient de paraître

FABLES DE MON JARDIN

Par Georges Duhamel
de l'Académie Française

Voici un des plus importants ouvrages de Georges Duhamel de l'Académie Française offerte au public par Les Editions Variétés.

Oeuvre pure et fraîche, cet essai littéraire est né du plus vif désir qui puisse animer le coeur d'un écrivain: celui de sauver par une fable la fragilité de ce qu'il sent de meilleur en lui... Il répand alors des fleurs dans les jardins terrestres: jardins rustiques, jardins bourgeois, jardins familiaux. C'est là que la vie offre à l'homme la revanche parmi ses imperfections, une patrie idéale dans la complexité des désirs et des intérêts, la beauté en exil dans le champ des laideurs.

"Quand je n'avais pas de jardin, je regardais fleurir les fabriques dans les bosquets de Luxembourg. Un très petit jardin suffit à l'amateur fervent pour y cultiver les fables. J'en ferai pousser dans un pot sur le bord de ma fenêtre."

Avec une grande variété de ton qui fait alterner les pages émouvantes et captivantes, l'auteur trouve et donne un refuge au désespoir. Voilà un livre qui nous fait pénétrer intimement dans l'humanisme de Duhamel, un ouvrage que tous liront et reliront sans se lasser.

Un livre de 168 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.00, par la poste, \$1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman troublant

PITIE POUR LES FEMMES

Par Henry de Montherlant

Avec l'effroi inconscient du visiteur indiscret qui s'apprête à soulever la tenture de la garde-robe de Barbe-Bleue, le lecteur est attiré par Henry de Montherlant vers cette série de quatre romans, publiée par Les Editions Variétés, dont le premier tome **Les jeunes filles** est récemment paru et dont **Pitié pour les femmes** est la suite.

Ce roman saisissant contient les plus pénétrantes, les plus perverses observations sur la vie et l'amour. Pierre Costals, le personnage central est un mythe: un monstre d'égoïsme qui ne connaît de loi que celles de son désir et de son plaisir. Le flot des passions féminines qu'il s'attire ne l'atteint pas, tel le roc insensible aux vagues caressantes ou furieuses.

L'important pour Costal consiste dans ce qu'il donne à l'une ou l'autre des jeunes filles avec

lesquelles il entretient des relations. A l'une ce sera de l'amour et de la mésestime, à l'autre de la considération pour sa haute intelligence et du mépris pour l'affection profonde qu'elle lui a vouée, à une troisième des conseils. Les réactions violentes que ses actes allumeront dans le coeur de ces jeunes filles ne sont pour lui que des réflexes qu'il cataloguera et numérottera consciencieusement.

L'auteur Henry de Montherlant est un analyste troublant des choses sexuelles et il met à nu les plus profonds secrets du coeur humain avec une stupéfiante habileté de chirurgien.

Le cycle des "Jeunes Filles" s'adresse, cependant, à des esprits formés et ne doit pas être mis entre toutes les mains.

Un volume de 208 pages publiés par Les Editions Variétés dans la série "Les Jeunes Filles". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un roman émouvant
ANNEES D'ESPERANCE

Par Jacques de Lacretelle
de l'Académie Française

La série "Les Hauts Ponts", suite de quatre romans publiés par Les Editions Variétés, dont les deux premiers tomes intitulés **Sabine** et **Les fiançailles** sont récemment parus, se continue par la présentation de **Années d'espérance**.

Les amours malheureuses de Lise Darambert avec Jean de la Fontange avaient conduit la jeune fille à s'éloigner des "Hauts Ponts". Après une absence de plusieurs mois, elle réussit à revenir dans le village voisin des "Hauts Ponts". Elle a avec elle un enfant qu'elle dit être celui de parents habitant l'étranger. Bien peu se laissent prendre à ce mensonge; aussi Lise vit-elle dans l'isolement et l'enfant, tout jeune déjà, a le sentiment d'être tenu à l'écart.

Ce fils, Alexis, après avoir reçu des leçons d'un voisin, est mis en pension à Paris dans une institution libre. Il y travaille mal: il est doux, rêveur, "refusant de voir ce qu'il ne veut pas". On conseille à Lise de retirer du lycée ce petit déraciné.

Elle revient avec lui dans sa Vendée natale et s'efforce d'inspirer à son fils son propre attachement pour le domaine des "Hauts Ponts": "Il faut que tu l'aimes", lui dit-elle, "comme si tu y avais vraiment passé ton enfance." Mis au collège de la ville voisine, Alexis se sent toujours désespérément seul.

Plus tard, Alexis, ayant échoué aux examens de l'Ecole Militaire, revient près de sa mère. C'est maintenant un jeune homme; il a besoin de tendresse et il continue à "déformer les choses pour bien les voir". Lise Darambert qui toujours s'acharne à voir en lui le futur propriétaire réintégré dans Les Hauts Ponts sera-t-elle encore déçue?

Les personnages de ce pathétique roman sont à la limite douloureuse entre un royaume idéal et les terres où le reste de l'humanité vit tout bonnement selon l'ordre de la mère nature.

Un volume de 244 pages publié par Les Editions Variétés dans la série "Les Hauts Ponts". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

EN ABITIBI COMME AILLEURS LE THERMOMETRE MONTE

En 1912, alors qu'il était élève au Séminaire de Nicolet, Jean Narrache s'appelait Emile Coderre et publiait chaque semaine, à un seul exemplaire écrit de sa main, un journal qui s'appelait "LE MERCREDI". Déjà humoriste, le futur auteur des "Signes sur le Sable" et de "Quand j' parle tout seul" rédigeait comme suit le bulletin météo logique de son hebdomadaire: "Hier beau et froid" ou "nuageux et pluvieux" selon le cas.

Dans l'impossibilité de prédire une semaine à l'avance la température que nous aurons, nous sommes évidemment obligés de parler de celle que nous avons eu et que nous avons encore. A nos facteurs de l'Abitibi, nous n'apprenons sûrement rien. Cependant nos lecteurs répandus dans la vallée du St-Laurent, dans la Nouvelle-Angleterre et même dans les missions de l'Extrême Orient et de l'Afrique centrale, comme de l'Amérique du Sud apprendront sûrement avec un vif intérêt que le thermomètre qui monte dans tou-

tes les villes de l'est du Canada est aussi à la hausse à deux cents milles de la Baie James. Le peu de neige que nous avons eu cet hiver fond "à vue d'oeil" sous les rayons d'un soleil qui nous a restitué en toilettes claires du printemps nos élégantes encore emmitoufflées dans leurs fourrures il y a à peine huit jours. Patineurs et skieurs ont remis leurs gréments d'hiver et dimanche après-midi les trottoirs de la 1ère Avenue débordaient de jouvenceaux et jouvencelles légèrement vêtus. Nombreux étaient les jeunes gens se promenant sans paletot, en habit d'été. Toutefois l'Haricana garde encore sa couche de glace mais bien imprudent serait celui qui tenterait l'aventure de la traverser en suivant les pistes de raccourcis qui l'ont sillonnée tout l'hiver.

Et voici pour la température actuelle en Abitibi, en attendant les chutes de neige et les giboulées de "l'hiver des cornelles" qui nous arrive d'ordinaire avec le poisson d'avril.

A qui l'anneau des fiançailles quand le mariage n'a pas lieu?

L'alliance alourdie d'espoirs fous, donnée par un tremblant fiancé à celle qui partagera bientôt sa vie doit-elle retourner à l'acheteur, advenant une malheureuse rupture, ou ce cadeau demeure-t-il la propriété de la jeune fille, en dépit des sentiers tortueux de Cupidon qui casse tout?

Voilà un point de droit peu banal, soumis hier à l'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure. Inutile de dire que le tribunal a décidé de déléguer. La demanderesse n'est autre que Mlle Huguette Musy, 20 ans, jolie à croquer, qui insinue une action contre le bijoutier bien connu M. H. St-Jean, afin de reprendre la possession de son alliance laissée à cet établissement pour rapetisser le bijou des fiançailles à son doigt de fée. La bague vaut \$150 et Me Ubald Boisvert, avocat de Huguette, demande à ce que l'action soit accueillie avec dépens.

Fernand Michaud, l'ex-fiancé de la demanderesse, est intervenu dans l'affaire et son avocat, Me Roland Halpin, a plaidé que la bague de fiançailles avait été donnée mais à la condition expresse que, si le mariage n'était pas célébré, la bague retournerait au prétendant. Huguette de répondre que si les fiançailles ont été brisées la faute en est uniquement due à son ancien admirateur.

Barraute

M. Ferdinand Julien l'un des pionniers de cette paroisse est décédé à St-Basile de Portneuf sa paroisse natale, lundi le 11 mars. Sa sépulture a eu lieu à St-Basile, jeudi le 14 mars. Il laisse pour pleurer sa mort, 5 filles et 4 garçons dont plusieurs sont à Barraute, il était parti de Barraute pour l'hôpital de Québec le 4 mars dernier et était âgé de 82 ans.

Condamné à trois années de pénitencier

Un jeune homme de 28 ans qui depuis quelque temps exploitait avec profit la bonne foi de ses amis ira méditer pendant trois ans au pénitencier de St-Vincent de Paul sur le risque qui accompagne toujours les manoeuvres frauduleuses.

Jean Beaudry, domicilié à Montréal, descendait en notre ville il y a quelques semaines, en tournée d'aventures dans les pays du Nord. Ancien citoyen de Joliette, il se mit en contact avec plusieurs anciens élèves du Collège de cet endroit. Pour se créer une personnalité encore plus digne de confiance il prit même le nom d'une famille réputée pour sa richesse et son aisance financière. Une fois ses contacts établis, il tira à boulets rouges sur ses amis sous formes de chèques signés d'un faux nom qui lui servirent à extorquer plusieurs sommes d'argent variant de \$25.00 à \$50.00.

Le retour des chèques à leurs endosseurs se produisit avec une rapidité étonnante. Ils rebondissaient avec toute l'élasticité de balles de caoutchouc non-synthétique. C'est alors que les amis odieusement exploités portèrent plainte contre ce jeune homme qui fut traduit devant l'hon. Juge Félix Allard, sous l'accusation de faux et de circulation de faux.

Le prévenu fit d'abord ajourner ses causes dans l'espoir que ses parents viendraient à sa rescousse et désintéresseraient les plaignants en leur restituant leur argent. Mais il semble que la famille de ce jouvenceau entreprenant en avait assez de ses frasques et qu'elle voulait qu'il reçût sa leçon, une fois pour toutes. Le président du tribunal voulut coopérer à cette oeuvre d'assainissement moral en imposant à Jean Beaudry une sentence d'emprisonnement de trois ans au pénitencier de St-Vincent de Paul, lorsque celui-ci s'avoua coupable de faux et de circulation de faux.

Remerciements

M. Samuel Fauchon et les membres de sa famille, tiennent à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de Madame Fauchon.

M. Le maire Donat Baril de Makamik réélu préfet du comté

Mercredi dernier les maires de toutes les municipalités des comtés d'Abitibi est et Abitibi ouest se réunissaient au Palais de Justice d'Amos à leur session régulière du printemps. A cette occasion ils procédèrent à l'élection de leur préfet et leur choix favorisa M. Donat Baril de Makamik préfet sortant de charge. Me Laval Goulet, avocat d'Amos qui a remplacé Me Gaston Roberge, démissionnaire, comme secrétaire de ce conseil continuera de remplir ces fonctions.

Le lendemain 14 mars, on a procédé au Palais de Justice sous la présidence de Me Goulet à la vente de 195 lots pour arrérages de taxes municipales et scolaires.

Notes sociales

M. et Madame Philippe Boissinet sont de retour d'un voyage à Sudbury, Ont., où ils ont rendu visite à leur fils, M. Gérard Boissinet.

Madame Lionel Montpetit a quitté notre ville pour aller habiter la métropole où s'est fixé son mari, le lieutenant d'aviation Montpetit, récemment démobilisé.

M. le docteur et Madame Avila Sylvestre sont de retour d'un voyage à Montréal et à Barthélémy, comté de Berthier.

M. Joseph Paré, organisateur des Artisans pour la région de l'Abitibi s'est rendu à Montréal assister au congrès des organisateurs de cette société.

M. Léonard Germain, ingénieur minier est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Jean Imbert, de Duparquet était de passage en notre ville, à la fin de la semaine dernière.

MM. Léo Lefebvre et Gérard Tapin, officiers de la Sûreté provinciale sont de retour d'un voyage à Montréal, dans l'exercice de leurs fonctions.

M. Ivanhoe Frigon fils est en voyage d'affaires dans la métropole.

MM. Donat Baril, Eugène Lambert et Ferdinand Deschêne, respectivement maires de Makamik, La Sarre et Royal Roussillon étaient de passage parmi nous, la semaine dernière pour le terme de mars du conseil de comté.

M. René Gauthier agronome de Makamik a rendu visite en fin de semaine à son collègue et confrère, M. France Brien.

Retraites paroissiales

Au prône de dimanche dernier, M. l'abbé Rosaire Lapointe, vicaire à la cathédrale a annoncé que les exercices de la retraite du Carême commenceront dimanche prochain le 24 mars.

Cette année la prédication de ces exercices sera confiée à deux pères franciscains de Montréal. La première semaine sera consacrée aux dames et aux jeunes filles. La retraite des hommes et des jeunes gens aura lieu la semaine suivante.

Retraite fermée des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb auront leur retraite annuelle au Foyer Saint Joseph de vendredi soir le 22 à lundi midi le 25 mars.

Gustave Duguay NOTAIRE

Edifice Théâtre Royal — Amos

Au cinéma Royal, Amos

Samedi le 23, dimanche le 24 et lundi le 25 mars: "AVEC LE SOURIRE". Distribution: Maurice Chevalier, Marie Glory, André Lefaur, Marcel Vallée et Milly Mathis.

Maurice Chevalier rit, sourit et ... réussit... De portier il devient directeur de l'Opéra. Son premier patron à Paris, lui, n'a jamais souri et a sombré dans la misère. Par reconnaissance, Maurice le prend à son service, avec ordres de sourire...

Mardi le 26 et mercredi le 27 mars: "BRING ON THE GIRL" avec Veronica Lake, Sidney Tufts et Eddie Bracken.

Un fils de famille veut s'arracher aux amis intéressés que sa fortune surtout lui attire. Il s'enrôle dans la marine et y contracte de véritables amitiés. Telle est la trame de ce film tout en couleurs plein de vie et d'action.

Jeudi le 28 et vendredi le 29 mars: "HAIL THE CONQUERING HERO" avec Eddie Bracken, Ella Raines et Bill Edwards.

Un marin démobilisé devient un héros malgré lui. On a raconté sur son compte toutes sortes de faits d'armes auxquels il a été tout-à-fait étranger. Il lui faut donc tenir le rôle qu'on lui attribue... au grand amusement des spectateurs.

Samedi le 30, dimanche le 31 mars et lundi le 1er avril: "GIBRALTAR" avec Viviane Romance, Eric von Stroheim, Roger Duchesne, Yvette Lebon Abel Jacquin, Jean Périer et Georges Flamant.

Gibraltar abrite une bande d'espions et de saboteurs à la solde de Marson (Eric von Stroheim). Le Commandant de la garnison imagine un stratagème qui amènera la capture de la bande. Mais quel stratagème? Voilà ce que nous présente ce film d'une puissance dramatique exceptionnelle, l'un des meilleurs produits par le cinéma français.

Collectionneurs de timbres

Pour enrichir votre collection demandez nos carnets de timbres en approbation. Listes de prix mensuelles envoyées gratuitement.

MOUNT ROYAL STAMP CO.
1473 McGill College Ave, Montréal, 2.

Agence d'immeubles enregistrée, courtiers en immeubles

Achat, Vente, Echange de Propriétés, Commerces et Fermes de tout genre.

Edifice A.-A. DROUIN
Amos

Casier Postal 515,
Tél. 275, Amos, P.Q.

A VOTRE SERVICE

Achat & vente d'obligations

FEDERALES — PROVINCIALES — MUNICIPALES
UTILITES PUBLIQUES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

St-Onge & Fournier Inc.

J.-C. Alex St-Onge
Président

J.-Albert Fournier
Directeur général